

2012/4963 - Lyon 8e - Projet de renouvellement urbain de Mermoz Nord : Avenant national à la convention avec l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine et les autres partenaires du projet - Avenant 5 à la convention habitat d'agglomération n° 47 - Attribution d'une subvention d'équipement à Grand Lyon Habitat - Adaptation de crédits de l'opération 08MERMOZ par affectation de l'AP 2009-3, PG 00016 (Direction de l'Aménagement Urbain) (BMO du 12/11/2012, p. 2648)

Rapporteur : M. LEVEQUE Louis

M. LEVEQUE Louis, rapporteur : Avis favorable de la Commission sur ce rapport qui concerne l'avenant à la convention de renouvellement urbain pour Mermoz Nord qui permet d'aller au bout du projet que vous avez évoqué pour sa qualité sur le renouvellement de cette entrée Est de Lyon.

Je veux remercier l'ensemble des services qui a permis d'aboutir à cet avenant complexe de la convention de renouvellement urbain : les services de la Ville et du Grand Lyon, la mission entrée Est, les services de l'Etat local qui ont permis de gagner à ce que l'ANRU, redéploie le budget sur l'opération et remercier aussi les services de la Région. C'est toute cette mobilisation qui a permis d'aboutir à cet avenant complexe.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)